



BULLETIN D'ADHÉSION

À L'ASSOCIATION DE LA CRESSICULTURE ESSONNIENNE 2024 MEMBRE BIENFAITEUR

Bulletin à retourner complété à l'attention de : Association de la Cressiculture Essonnienne - Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne, 76 rue Saint-Jacques, 91150 Étampes.

Merci de joindre l'instance de délibération actant l'adhésion de votre collectivité à l'association

Commune : Intercommunalité : Département :

Région : Nom de la collectivité : Syndicat mixte :

Code INSEE :

SIRET :

Représentant légal de la collectivité :

Téléphone : / / / /

Mail :

Adresse du siège de la collectivité :

Code postal :

Commune :

Montant de l'adhésion : 50€

Signature

Fait à :

Le : / /

DONNÉES PERSONNELLES

En vertu des dispositions de la loi n° 78-17 du 16 janvier 1978 (relative aux fichiers, et aux libertés), l'association de la cressiculture essonnienne s'engage à ne pas utiliser les données personnelles de l'adhérent à des fins commerciales. Ce dernier dispose d'un droit de regard et de rectification des données personnelles le concernant. Les données de l'adhérent seront supprimées à la fin de l'adhésion.

ENGAGEMENT

En adhérant à l'association de la cressiculture essonnienne, vous certifiez avoir pris connaissance de ses statuts et vous vous êtes acquittés du montant de l'adhésion.